

Versailles, le 6 juillet 2021

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **COVID-19 Situation des centres de vaccination dans le département des Yvelines durant la période estivale**

Malgré la situation sanitaire qui continue de s'améliorer et les indicateurs qui poursuivent leur décroissance et correspondent à des valeurs rassurantes, il convient de rester vigilant, de respecter les mesures barrières et de poursuivre et intensifier les actions de dépistage et de vaccination.

Nous observons, depuis plusieurs semaines, plusieurs signaux indiquant que la demande de rendez-vous n'est plus aussi soutenue qu'elle l'était depuis la mi-mai. La prise de rendez-vous s'est considérablement fluidifiée. Les disponibilités permettent désormais de pouvoir prendre rendez-vous le jour, le lendemain ou le surlendemain.

Afin de permettre la vaccination du plus grand nombre, plusieurs mesures ont été mises en place telles que :

- l'assouplissement du délai entre les deux injections qui passe de 42 jours à 21-49 jours,
- des plages d'ouverture plus étendues,
- des centres de vaccination ouverts sans prise de rendez-vous au préalable.

Dans le département des Yvelines, quatre centres resteront ouverts tout l'été : St Germain en Laye, Mantes la Jolie, le Vélodrome et le centre commercial de Vélizy 2.

Trois centres ont annoncé leur décision de fermer définitivement : Chatou le 13 juillet, Rambouillet le 16 juillet et Bonnières-sur-Seine le 31 juillet.

Les autres centres de vaccination fermeront au cours de la dernière semaine de juillet et des trois premières semaines d'août.

Malgré ces fermetures, le maillage restera dense au cours de l'été, avec la programmation d'opérations éphémères telles que :

- aire d'autoroute de Morainvilliers les 23 et 24 juillet,
- opération au coeur des quartiers des Mureaux entre le 30 juillet et le 4 septembre,
- base de loisirs de Verneuil sur Seine les 16 et 17 juillet,
- fan zone foot de Trappes les 6 et 11 juillet entre 18h00 et 21h00,
- centres sociaux de Carrières sous Poissy les 29 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet et du 24 au 26 août.

Le préfet en appelle à l'esprit de responsabilité de chacun et à la poursuite de la vaccination pour les personnes non vaccinées à ce jour.